


RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit	
Nom IUPAC	ARGON
Synonymes	--
Numéro CAS	7440-37-1
Numéro EINECS	231-147-0
* Numéro index	La substance ne figure pas à l'annexe VI
* Numéro de enregistrement	Exemptions de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2(7), (a) et de l'annexe IV de REACH
1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations recommandées	
Utilisations identifiées pertinentes: gaz technique – applications industrielles – gaz pour intertage, dilution, saignement – usage de laboratoire . Applications du Soudage.	
Utilisations déconseillées: tous ceux non identifiés comme pertinents.	
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
Raison sociale	EUROTRE S.R.L.
Adresse	Via A. Volta, 12/13
Localité et Etat	42024 CASTELNOVO SOTTO (RE) - Italy
Téléphone	+39 0522 485054
Fax	+39 0522 964554
Adresse email	info@eurotre.re.it
1.4 Numéro téléphonique d'urgence	
N° ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)	

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange	
Classification RÉGLEMENT (CE) N. 1272/2008:	
Gaz comprimé, H280	
2.2 Éléments d'étiquetage	
Pictogrammes de danger GHS	
Avertissement	Attention
Indication de danger	H280: Il contient du gaz sous pression; il peut exploser si chauffé
Recommandation de prudence	P410+P403: Protéger contre les rayons du soleil. Conserver dans un lieu bien ventilé.
Recommandation de prudence	P102 Tenir hors de portée des enfants.
2.3 Autres dangers	
P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F - Asphyxiant en forte concentration	

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances	
nom IUPAC:	Argon
Numéro index:	substance ne figure pas à l'annexe VI, partie 3
Numero CAS:	7440-37-1
Numero EINECS:	231-147-0
Concentration:	≥ 99,99%
Il ne contient pas d'autres produits et/ou impuretés qui influencent la classification du produit	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours	
* Jamais faire avaler quelque chose à une personne inconscient.	
Déplacer la personne exposée de la zone à l'air frais.	
- en cas d'inhalation: déplacer la personne de la zone contaminée. En cas de problèmes persistants : administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.	
- en contact avec la peau: aucun risque important pour la peau n'est prévu dans des conditions normales d'utilisation.	
- en contact avec les yeux: aucun effet indésirable n'est attendu de ce produit.	
- en cas d'ingestion: on ne considère pas comme un potentiel d'exposition.	
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
En haute concentration, il peut provoquer asphyxie. Les symptômes peuvent comprendre la perte de mobilité et/ou connaissance.	
Déménagement la victime à une zone non contaminée porter appareil respiratoire isolant.	
Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.	

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
- * En général , en cas de doute ou si les symptômes persistent , toujours appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Approprié : Eau pulvérisée
Inapte : Jets d'eau
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- L'exposition aux flammes peut causer la rupture ou l'explosion du récipient
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Utiliser l'appareil respiratoire autonome dans des espaces exigus.
Refroidir le récipient avec de l'eau d'une position protégée
Si possible , arrêter le débit produit.
Si possible, utiliser de l'eau pulvérisée pour abattre les vapeurs.
Déplacer les récipients loin de l'incendie, si on peut le faire sans danger.
Utiliser le scaphandre autonome dans des espaces confinés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- * Essayer d'arrêter la fuite de gaz.
Évacuer le personnel non nécessaire.
Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone de rejet.
Éviter l'entrée dans égouts, sous-sols, fouilles, où l'accumulation peut être dangereuse.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
- Essayer de fermer la fuite.
Le gaz est plus lourd que l'air et il s'accumule au niveau du plancher et des zones les plus basses (égouts, sous-sols, cavages, etc.).
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
- * Si la bouteille fuit et que la fuite ne peut pas être arrêtée, sortir la bouteille à l'extérieur dans un endroit isolé et la vider dans l'atmosphère.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
- * Vous trouverez des renseignements sur la protection personnelle et l'élimination dans les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- * Ne pas respirer le gaz.
Éviter de relâcher le produit dans les lieux de travail.
Le produit doit être manipulé dans le respect des bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.
Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression.
Envisager l'ajout de soupape(s) de sécurité pression dans l'installation.
Vous assurer que toute l'installation gaz a été (ou est régulièrement) contrôlée pour absence de fuites, avant utilisation.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Utiliser seulement l'équipement spécifié, approprié à ce produit, à sa pression et à sa température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Éviter les retours d'eau, d'acides et d'alkalis.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Protéger les conteneurs des dommages physiques, ne pas les tirer, les rouler, les glisser, les laisser tomber.
Pour déplacer les bouteilles même sur une courte distance, utiliser un chariot (roule bouteilles, etc.), conçu pour le transport de bouteilles.
Laisser le chapeau de protection du robinet en place jusqu'à ce que le récipient soit à nouveau sécurisé soit par un mur soit par un support ou placé dans un conteneur ou mis en position d'utilisation.
Si l'utilisateur rencontre une quelconque difficulté lors de l'ouverture ou de la fermeture du robinet, il doit interrompre l'utilisation et contacter le fournisseur.
Ne jamais chercher à réparer ou modifier le robinet d'un récipient ou ses dispositifs de décompression.
Les robinets endommagés doivent être immédiatement signalés au fournisseur.
Maintenir les sorties de robinets des récipients propres et non contaminés, particulièrement par de l'huile ou de l'eau.
Si le récipient en a été équipé, dès qu'il a été déconnecté de l'installation, remettre en place le chapeau ou le bouchon de sortie du robinet .
Fermer le robinet du récipient après chaque utilisation et lorsqu'il est vide, même s'il est encore raccordé à l'équipement.
Ne jamais tenter de transférer les gaz d'une bouteille/récipient, dans un autre emballage.
Ne jamais utiliser une flamme directe ou un chauffage électrique pour augmenter la pression dans le récipient.
Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes mises par le fournisseur pour identifier le contenu de la bouteille.

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Ouvrir lentement le robinet pour éviter une mise en pression brutale (coup de bélier).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- * Respecter toute les réglementations et exigences locales pour le stockage des récipients.
 - Les récipients ne doivent pas être stockés dans des conditions susceptibles d'aggraver la corrosion.
 - Les protections des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place.
 - Les récipients doivent être stockés en position verticale et sécurisés pour éviter les chutes .
 - Les récipients en stock doivent être périodiquement contrôlés pour leur état général et l'absence de fuite.
 - Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
 - Stocker les récipients dans des endroits non exposés au risque de feu et éloignés des sources de chaleur et d'ignition.
- Tenir à l'écart des matières combustibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Gaz technique – applications industrielles. Applications du Soudage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limite Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble.

Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés.

Les équipements sous pression doivent être régulièrement contrôlés pour vérifier l'absence de fuites.

Penser au permis de travail, ex. pour la maintenance.

8.2.2 Protection des yeux/du visage : Utiliser les lunettes de sûreté, la visière ou l'écran facial selon la Norme EN 166

Protection de la peau : Utiliser des gants de protection selon la Norme EN 388

Protection respiratoire: On n'a pas besoin d'utiliser des dispositifs de protection dans les conditions d'utilisation normales prévues et dans les lieux de travail adéquatement ventilés.
En cas de dégagement accidentel voir point 6.1

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales	
a)	Aspect	Gazeux incolore
b)	Odeur	Non détectable à l'odeur.
c) *	Seuil olfactif	Le seuil olfactif est subjectif et ne permet pas d'avertir d'une exposition excessive.
d)	pH	Non applicable
e)	Point de fusion/point de congélation	-189,34 °c
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-186 °c (1,013 BAR)
g) *	Point d'éclair	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
h) *	Taux d'évaporation	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
j) *	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
k)	Pression de vapeur	Non applicable
l)	Densité de vapeur	5.7722 kg/m ³ (1.013 bar au point d'ébullition) 1.6903 kg/m ³ (1.013 bar a 15 °C)
m)	Densité relative (air = 1)	1,38
n)	Solubilité(s)	67 mg/l (15 °C; 1.013 bar)
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non connu
p)	Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
q)	Température de décomposition	Non applicable
r)	Viscosité	2.1017E-04 Poise (1.013 bar e 0 °C)
s)	Propriétés explosives;	Sans objet
t)	Propriétés comburantes	Non applicable

9.2	Autres informations				
	Température critique (°C)	Pression critique (bar)	Densité critique kg/m ³	point triple (température)	point triple (pression)
	-122.46	48.63	535.6	-189.34 °C	0.687 bar

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité
*	Gaz inerte. Aucun autre risque de réactivité que les effets décrits dans la sous-section suivante.
10.2	Stabilité chimique Stable dans le conditions normales d'utilisation
10.3	Possibilité de réactions dangereuses Aucun
10.4	Conditions à éviter
*	Tenir à l'écart des sources de chaleur/étincelles/flammes/surfaces chauffées. Eviter l'humidité dans les installations.
10.5	Matériaux incompatibles Aucun
10.6	Produits de décomposition dangereux Aucun

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- a) * toxicité aiguë: aucun effet toxicologique connu pour ce produit
- b) * corrosion cutanée/irritation cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- c) * lésions oculaires graves/irritation oculaire: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- d) * sensibilisation respiratoire ou cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- e) * mutagénicité sur les cellules germinales: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- f) * cancérogénicité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- g) * toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- h) * toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- i) * toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- a) * danger par aspiration: ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ce produit est sans risque pour l'écologie

12.2 Persistance et dégradabilité

- * Ce produit ne cause aucun dommage écologique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- * Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

- * Non applicable; la substance est un gaz.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

n'est pas classé comme PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes

Aucun(e)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- * Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Rejeter à l'atmosphère et dans un endroit bien ventilé.
Les bouteilles ne sont pas des contenants réutilisables. Dans le cas où le bouteille doit être placé hors d'usage, demandez au fournisseur Informations sur le recyclage.
En général, les instructions fournies par les points 6 et 7 sont applicables pour la manipulation et les mesures à adopter en cas de dispersion accidentelle des déchets.
P501 : Éliminer le récipient dans un centre de tri

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1006

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ARGON COMPRIMÉ

14.3 Classe de danger pour le transport

2.2

14.4 Groupe d'emballage

n.a.

14.5 Dangers pour l'environnement

n.a.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre situation d'urgence.

Avant de transporter les récipients:

- S'assurer qu'il y a une ventilation appropriée.
- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

n.a.

Autres informations

Transport maritime

EMS: F-C, S-V

Nom d'expédition: NITROGEN, COMPRESSED

Transport aérien:

Cargo Instructions d'emballage: 200

Quantité maximale: 150kg

Passagers Instructions d'emballage: 200

Quantité maximale: 75kg

ERG Code: 2L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

* Directive Seveso 2012/18/UE: substance non mentionnée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

* Le symbole * indique que les informations ont été actualisées aux révisions en cours

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement Européen (REACH)
2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement Européen (CLP)
3. Linea Guida Assogastecnici - Edizione maggio 2010
4. ESIS: European chemical Substances Information System

Note pour l'utilisateur:

Les informations fournies par cette fiche se fondent sur les connaissances à notre disposition à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont indiquées et complètes pour l'utilisation spécifique du produit.

On ne doit pas interpréter ce document comme garantie d'aucune propriété spécifique du produit.

Car l'utilisation du produit ne tombe pas sous notre contrôle direct, l'utilisateur doit observer les lois et les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sûreté sous sa propre responsabilité. On décline toute responsabilité en cas d'emploi impropre.